



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Démembrement de la ligne SNCF des Cévennes Nîmes - Clermont-Ferrand

Question écrite n° 18490

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'éventuel démembrement de la ligne des Cévennes Nîmes - Clermont-Ferrand (303 km). Fin 2018, SNCF Réseau a indiqué que « l'échéance de fermeture de la section Langogne - Saint-Georges-d'Aurac était programmée, faute de rénovation, pour 2020 ». Cette section, entre Langogne, en Occitanie, et la jonction vers Le Puy en Auvergne-Rhône-Alpes (Aura), affiche 75 km et longe les gorges de l'Allier, à l'écart des routes. Elle est parcourue en 1 heure 30 minutes par les trois allers-retours TER Nîmes - Clermont-Ferrand, dont le temps de parcours total varie entre 4 heures 59 et 5 heures 23 (4 heures 43 en 1956). La fermeture de cette section centrale priverait les deux régions de toute relation directe, imposant un détour par Lyon plus coûteux et presque aussi long en temps entre Nîmes et Clermont. La relation fret (grumes) Langeac-Tarascon subirait le même sort. Cette coupure serait incohérente avec le financement par l'État de trois rames neuves Régiolis Coradia Liner pour 30 millions d'euros qui seront exclusivement affectées à la ligne fin 2019. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser les intentions réelles de SNCF réseau et de lui indiquer si le Gouvernement entend faire le nécessaire pour maintenir cette liaison ferroviaire.

Texte de la réponse

La ligne des Cévennes est une ligne de desserte fine du territoire traversant les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. Sa remise en état revêt de forts enjeux interrégionaux qui impliquent une cohérence en termes d'investissements et de gouvernance. Concernant la remise en état de la section Langogne - Saint-Georges d'Aurac, qui présente notamment un intérêt touristique et permet le transport journalier de grumes entre Langeac et Tarascon, les résultats d'une récente expertise de SNCF Réseau concernant l'état de l'infrastructure ont conduit à lancer en urgence une opération de sauvegarde d'un coût de 10,3 M€, qui sera réalisée en 2020. Concernant la régénération des sections de ligne en Occitanie, les travaux d'urgence sont en cours, financés au titre du contrat de plan État-Région pour un montant tous financeurs de plus de 40 M€. L'ensemble de ces travaux dans les deux régions permettra ainsi d'assurer la continuité des circulations ferroviaires. Le Gouvernement a conscience que l'état du réseau des lignes de desserte fine du territoire, dont fait partie la ligne des Cévennes, est préoccupant, alors que ces lignes sont primordiales pour le transport du quotidien et la vitalité des territoires traversés. Comme il l'a rappelé à de nombreuses occasions ces derniers mois, l'État demeure aux côtés des collectivités territoriales pour préserver ces lignes dans tous les territoires où elles trouvent leur pertinence. C'est pour répondre à cet immense défi qu'une démarche partenariale a été engagée par l'État, en associant les Régions, Régions de France et SNCF Réseau. Cette démarche s'appuie sur la mission confiée au préfet François Philizot visant à rechercher la solution la plus pertinente ligne par ligne. Elle vise à déboucher sur des plans d'actions concertés entre l'État et chaque Région pour dessiner l'avenir des petites lignes. C'est dans ce cadre que le devenir de la ligne des Cévennes, au-delà des travaux d'urgence d'ores et déjà prévus, trouvera bien sûr sa place.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18490

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 avril 2019](#), page 2948

Réponse publiée au JO le : [29 décembre 2020](#), page 9765